

Le gouvernement a annoncé un fameux programme de stabilisation, basé sur les cinq dernières années. Les prix initiaux seront fixés au début de chaque campagne agricole. Toutefois, le gouvernement s'abstient prudemment d'annoncer que ces prix initiaux seront fixés suivant les besoins des cultivateurs, leurs coûts de production ou toute autre considération de cet ordre. Quiconque n'examine pas les données de la situation actuelle ne voit pas que le gouvernement se débarrasse de sa responsabilité envers les cultivateurs, alors qu'il laisse les dispositions ou accords internationaux sur le prix du blé s'effondrer et s'effriter.

Nous ne pouvons blâmer exclusivement le gouvernement. La plupart des intéressés savent que les États-Unis ne voulaient pas particulièrement d'un autre accord établissant des minimums; du moins, c'est ma propre conclusion. S'ils en avaient voulu un, nous n'aurions pas eu à renouveler l'ancien Accord international sur le blé en deux ou trois occasions, puis à nous rendre à Genève pour négocier un nouvel accord international aussi peu étanche qu'une passoire.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Et il n'y a pas eu d'accord pendant 11 mois.

M. Gleave: Oui, et ce fut alors la liberté complète. Je ne blâme donc le gouvernement que dans une certaine mesure. Dans ces circonstances, le gouvernement déclare aux agriculteurs: «Non seulement vous taillerez votre étoffe selon les possibilités de votre porte-monnaie, mais nous procéderons ensuite nous-mêmes à la façon.» C'est bien ce que dit le gouvernement au dernier paragraphe de sa déclaration, page 20: S'il y a trop de difficultés, dit le gouvernement aux agriculteurs, vous prendrez alors la relève.

Je ne sais pas si le ministre plaisantait lorsqu'il annonça à la Chambre, il y a un an ou deux, l'entrée en vigueur du programme LIFT et qu'il demande aux cultivateurs canadiens de réduire leurs emblavures. Il avait bien laissé entendre que d'autres pays en feraient autant. Je ne sais pas qui s'y était engagé, mais...

L'hon. M. Olson: Ne l'ont-ils pas fait?

M. Gleave: Non, pas du tout.

L'hon. M. Olson: L'honorable député devrait vérifier ses informations. Ce qu'il avance est totalement faux.

M. Gleave: Si le ministre croit avoir de bonnes cartes en main, tant mieux pour lui. J'espère pour lui qu'elles sont meilleures que celles qu'il a abattues. Je souhaite au gouvernement d'avoir quelques atouts en réserve car il va sans doute en avoir besoin, et nous aussi. Si le ministre annonce à la Chambre que nous allons réduire nos emblavures et que d'autres pays en feront de même, cela implique que ces pays seront disposés, dans un avenir immédiat, à nous rencontrer à la table de conférence pour mettre au point les nouvelles conditions des échanges. On ne saurait en conclure autrement car un programme de réduction des emblavures ne servirait à rien s'il n'était assorti d'un facteur tarifaire. Sinon, cela n'aurait pour nous que des inconvénients. Nous réduirions nos emblavures sans qu'il soit possible d'obtenir un rendement et une production maximum. Pourquoi? Pour un gros zéro.

[M. Gleave.]

• (3.50 p.m.)

Il faudrait quand même tenir compte de certains principes élémentaires d'économie. Dans notre position actuelle, l'avenir est assez incertain. Nous n'en sommes pas encore à la catastrophe, à moins que le gouvernement ne sorte pas de sa timidité et ne fasse pas preuve d'une plus grande détermination de recourir à nos ressources et de soutenir nos agriculteurs en leur redonnant confiance. Voilà le facteur critique, car l'agriculteur ne peut pas se lancer, de sa propre initiative, sur le marché international dans les circonstances où il se trouve. Ses ressources ne lui permettraient pas d'y survivre; son bas de laine n'est pas assez gonflé et, dans les circonstances actuelles, il lui faudrait se mesurer sur le marché international des céréales, au trésor des États-Unis, au Marché commun européen, aux Australiens et à tous ceux qui reçoivent l'appui de leur gouvernement. C'est la règle du jeu. Comme des agences de ventes et d'achats centralisées existent dans la plupart des principaux marchés mondiaux, à quelques exceptions près, il nous faut jouer le jeu. Il y a un an, nous l'avons fait pour l'orge. Il valait à l'époque 64c. le boisseau. Nous avons décidé de nous introduire sur le marché et de vendre notre orge. C'est ce que nous aurions dû faire. Le gouvernement a pris en charge une partie du déficit. J'ignore ce qu'il va faire cette année. Certains le savent, mais ce n'est pas le point important. Mais, en toute conscience, dans un an, comment pouvons-nous diminuer ce prix initial? Il nous faut l'augmenter si nous voulons que les fermiers continuent à produire. Si nous ne le diminuons pas, qui paiera la note? Le gouvernement, bien sûr. Et pourtant, dans le document communiqué par le ministre, il n'est fait aucune mention d'un engagement quelconque en vue de maintenir un prix initial se rapportant au coût de la production. A plus d'une reprise le ministre responsable a déclaré que, quoi que nous fassions, il nous faut rester dans certaines limites. Sa façon de s'attaquer au problème est erronée. La façon appropriée de le résoudre est de voir ce dont les cultivateurs ont besoin pour travailler conjointement et être concurrentiels sur le marché. La seule chose à faire est de déterminer ce qui est nécessaire, ce que nous pouvons nous permettre de faire et d'informer ensuite les cultivateurs de l'Ouest de ce que nous allons faire. Le cultivateur canadien refuse tout simplement d'accepter ce programme.

L'hon. M. Olson: Aidez à le faire accepter.

M. Gleave: Moi, aider à le faire accepter! Si le gouvernement proposait un programme qui aiderait les cultivateurs de la Saskatchewan à rendre leurs exploitations rentables, à utiliser tous les moyens techniques, leur efficacité et leurs connaissances pour se maintenir, j'appuierais alors un tel programme.

L'hon. M. Olson: C'est exactement ce dont il s'agit.

M. Gleave: Quand on déposera un programme de ce genre, je l'appuierai. Je n'ai cependant pas l'intention d'appuyer un programme qui vise fondamentalement à permettre au gouvernement de verser une somme minimum et de se retirer ensuite en déclarant: «Ne revenez pas nous embêter, vous n'aurez rien de plus.»